



garde d'enfant en cas de séparation

Par **angeduke**, le **19/06/2010** à **12:52**

Bonjour,

Je suis séparée du père de ma fille (6 ans) depuis mai 2009.

Je travaille de 9h à 16h30 et pas le mercredi et j'ai toujours été la seule à gérer le quotidien de notre enfant.

Compte tenu de ses horaires de travail, nous avons convenu ds un premier temps qu'il garderait notre fille un week-end sur 2 (étant banquier, son week-end va du samedi soir au lundi). Sur mon week-end, je lui déposais le dimanche soir et la récupérais le lundi soir.

Nous avons qq mois plus tard convenu qu'il la garderait également le lundi soir et un mercredi soir sur 2 pour la voir plus, soit :

semaine 1 & 3 :du samedi soir au mardi,le mercredi soir

semaine 2 & 4 :du dimanche soir au mardi

Aujourd'hui, il me propose soit une garde alternée, soit de conserver notre accord en ajoutant une garde de ses parents un vendredi soir et samedi par mois plus tous les mercredis soirs.

Je ne suis absolument pas d'accord, cela signifierait que je ne vois ma fille que 2 ou 3 soirs par semaine et que je ne la vois pas pendant 5 jours lors des week-end grands-parents.

Que dois je faire? Je n'ai pas les moyens de payer un avocat et lui me prévient qu'il gagnera car il en a un très bon

par ailleurs, je suis en train de racheter sa part de la maison, mais en attendant que cela soit fait, je paie 2/3 de notre crédit commun et lui ne me verse pas de pension alimentaire. Il refuse d'en verser une lorsqu'il sera dégagé du prêt...

merci de votre réponse